

ACCÉLÉRATEUR CANADIEN DES ARTS DE LA SCÈNE

Revisé le 7 avril 2026

LE CANADA DOIT PROTÉGER SA SOUVERAINETÉ ET SON ÉCONOMIE. LES ARTISTES CANADIENS ET UN SECTEUR DU SPECTACLE VIVANT DYNAMIQUE SONT ESSENTIELS À UNE RÉACTION FERME DU CANADA

Qu'est-ce que l'Accélérateur canadien des arts de la scène?

Le Programme canadien d'accélération des arts de la scène offrirait aux organismes à but non lucratif et aux entreprises commerciales admissibles un crédit d'impôt de 25 % sur les dépenses liées à la main-d'œuvre **canadienne** dans les domaines artistique, créatif et de la production, à condition que ces organismes s'engagent à réinvestir ce crédit dans d'autres productions canadiennes dans les 12 mois suivant sa réception.

Grâce à un investissement total de 400 millions de dollars du gouvernement du Canada dans le cadre du plan de relance, le LPAA devrait créer 45 312 nouveaux emplois dans le secteur des arts de la scène et générer 9,2 milliards de dollars supplémentaires d'activité économique dans nos collectivités sur une période de trois ans.

Aperçu et contexte

Le secteur des arts de la scène au Canada fait partie intégrante de l'économie en mutation du pays et est parfaitement placé pour mettre en valeur notre identité culturelle unique à une époque marquée par des menaces et une insécurité accrues. Nous devons désormais nous concentrer davantage sur les industries alternatives prospères qui sont dans l'intérêt national. Un investissement dans le secteur des arts de la scène peut générer des retombées économiques et culturelles immédiates, tout en offrant une sécurité aux artistes, aux travailleurs du secteur artistique et aux organismes canadiens.

Pourquoi ne pas stimuler l'économie **et** mettre en valeur notre souveraineté culturelle dès maintenant ?

Au milieu des années 1990, le gouvernement canadien a mis en place le crédit d'impôt pour la production cinématographique ou magnétoscopique canadienne et a transformé un marché en difficulté en une industrie de 12 milliards de dollars, ce qui lui a valu le surnom mondial de « Hollywood du Nord ».

De même, un nouvel accélérateur des arts de la scène (LPAA) peut stimuler un essor économique et culturel sur les scènes de tout le pays. Un LPAA permettra d'atteindre les objectifs du gouvernement canadien visant à renforcer la résilience économique, alors que nous nous efforçons de réaliser notre ambition déclarée de devenir l'économie la plus forte du G7, tout en préservant notre identité culturelle canadienne unique et en veillant à ce que les artistes canadiens puissent rivaliser sur la scène internationale.

L'infrastructure et le cadre de ce programme existent déjà au sein du gouvernement fédéral, avec une base solide fondée sur trois décennies d'expérience acquise grâce au crédit d'impôt pour la production cinématographique ou magnétoscopique canadienne et à d'autres programmes destinés aux industries créatives.

La justification économique

- **Rentabilité élevée:** Chaque dollar investi par le gouvernement dans le LPAA générera 23 dollars d'impact économique, en tenant compte à la fois de la production directe et des recettes touristiques. Contrairement aux grands projets d'infrastructure, les retombées économiques d'un investissement dans les arts se font sentir en quelques mois, et non en plusieurs années.

- **Création d'emplois et retombées prévues:** Selon les prévisions, le LPAA devrait créer 45 312 nouveaux emplois, générer 1,47 milliard de dollars de recettes fiscales et injecter 9,2 milliards de dollars supplémentaires dans l'activité économique de nos communautés – d'un océan à l'autre – sur une période de trois ans.
- **Emplois au Canada:** Dans le domaine des arts de la scène, chaque nouveau spectacle crée de nouveaux emplois au Canada : techniciens en coulisses, menuisiers, costumiers, musiciens, régisseurs et artistes, sans oublier les travailleurs du tourisme, du commerce de détail et de l'hôtellerie dans les industries connexes. Et il n'a jamais été aussi important de raconter des histoires d'un point de vue canadien et de mettre en valeur nos artistes canadiens et notre identité unique.
- **Un pays plus connecté:** Les programmes de financement culturel inégaux des provinces et des territoires et les divergences entre les politiques régionales créent un marché disparate et peu fiable. Un programme national clair et fiable favoriserait les tournées interprovinciales, le développement commercial et les échanges, permettant ainsi à davantage de Canadiens, d'un océan à l'autre, de découvrir davantage d'histoires canadiennes.
- **Avantage concurrentiel:** Des systèmes similaires existent au Royaume-Uni et dans plusieurs États américains, et l'Australie s'apprête à lancer un programme dans les mois à venir. Le Canada perd des talents, des recettes, des opportunités de programmation et des investissements en capital au profit de ces autres pays. D'après une étude britannique portant sur son programme d'allègements fiscaux, les investissements privés ont été attirés dans un rapport de 1 pour 4 par rapport aux investissements publics ; des chiffres canadiens comparables permettraient d'attirer 1,71 milliard de dollars.
- **Tourisme:** Les touristes culturels dépensent trois fois plus que les touristes ordinaires. Ces avantages se font sentir tant en milieu urbain que rural, que le public soit composé de voyageurs canadiens explorant leur pays ou de visiteurs étrangers venus voir leur artiste préféré.

Demande avérée du public: capacité avérée du marché

Le Canada a déjà démontré que la demande du public pour les spectacles en direct peut soutenir un volume de production bien plus important lorsque les conditions d'investissement sont réunies.

Dans les années 1990, Toronto était un centre théâtral de grande capacité, soutenant des productions à long terme et servant de terrain d'essai majeur avant Broadway pour les spectacles à grande échelle. *Le Fantôme de l'Opéra*, par exemple, a été joué à Toronto pendant dix ans, avec 4 226 représentations devant plus de sept millions de personnes.

Grâce aux crédits d'impôt accordés aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie, les producteurs privilégient désormais ces pays.

Le Canada n'a pas perdu son public. Il a perdu le cadre politique qui nous permettait autrefois d'attirer les investissements dans le secteur du spectacle vivant, un secteur très mobile à l'échelle mondiale.

Le LPAA permettra de rétablir cette compétitivité.

Étude de cas : Come From Away

Come From Away est un phénomène mondial né au Canada : conçu par un producteur canadien, écrit par des auteurs canadiens et développé dans un collège canadien.

Mais lorsqu'il a fallu trouver les fonds nécessaires pour faire passer le spectacle de l'atelier à la scène, l'équipe de production a dû se tourner vers des investisseurs américains pour financer le développement et le lancement du spectacle.

Les résultats parlent d'eux-mêmes. Come From Away a connu un succès mondial, générant plus de 200 millions de dollars canadiens de bénéfices nets. Pourtant, au lieu que ces bénéfices reviennent au Canada et soient imposés et dépensés ici, ils sont allés aux États-Unis.

Si un crédit d'impôt pour les arts de la scène avait été disponible au Canada, il aurait été possible de trouver des investisseurs canadiens pour financer le spectacle. Et ces bénéfices auraient alors pu rester au Canada.

Cela aurait significé plus d'emplois pour nos artistes, plus de profits et d'impôts pour notre économie, et un écosystème culturel plus fort et autonome, qui permettrait à nos meilleures histoires de briller sur la scène internationale sans exporter tous les bénéfices.

L'Expérience britannique – Impact économique quantifié

Une étude indépendante sur les allègements fiscaux culturels au Royaume-Uni (y compris les allègements fiscaux pour le théâtre) a mis en évidence des résultats mesurables à l'échelle de l'économie:

- 1 £ d'allègement fiscal a généré entre 4 et 5 £ d'activité économique
- Des dizaines de milliers d'emplois créés dans les domaines créatifs, techniques et de la chaîne d'approvisionnement.
- Plus de 30 000 représentations supplémentaires
- Augmentation des offres de billets à tarif réduit, réduction du prix moyen des billets et amélioration de l'accès au public.
- Une plus grande résilience financière pour les entreprises bénéficiant du crédit d'impôt.

L'expérience britannique fournit une assurance claire, étayée par des données, que le LPAA générerait des retombées fiscales et économiques mesurables pour le Canada tout en renforçant la capacité de production culturelle nationale.

Qui peut en bénéficier?

Les organismes artistiques détenus et gérés par des Canadiens, ainsi que les artistes et les employés qui y travaillent. Le LPAA renforcera la sécurité des artistes et des autres travailleurs du secteur artistique, consolidera les compagnies artistiques canadiennes, permettra aux artistes canadiens de se faire mieux connaître et améliorera la capacité d'exportation et la compétitivité de notre secteur.

Pourquoi agir maintenant? La souveraineté en jeu

Les artistes canadiens **sont la** force du Canada. Cependant, nous avons besoin des outils et du soutien du gouvernement pour investir dans les industries culturelles qui nous aident à définir ce que signifie être Canadien. Le LPAA est une solution simple, élégante et efficace qui mettra en valeur notre identité unique tant au pays qu'à l'étranger, stimulant ainsi le PIB et le tourisme international et national à un moment où le Canada occupe une place unique dans le monde.

Une occasion unique pour toute une génération

Le LPAA permettra d'accélérer une décennie de croissance du secteur en une période de trois ans, inaugurant ainsi une nouvelle ère de productions locales pouvant être présentées dans d'autres provinces et à l'étranger, célébrant nos histoires, renforçant la fierté canadienne et bâtissant un écosystème des arts de la scène durable, traçable et de calibre mondial.

Conclusion

En adoptant le LPAA, nous pouvons reproduire le succès avéré de nos industries du cinéma, de l'enregistrement et des médias numériques, en stimulant la croissance, l'innovation et la création d'emplois dans le domaine des arts de la scène. Le récent succès de *Heated Rivalry* est un excellent exemple de la façon dont un programme de crédit d'impôt peut catalyser et mettre en valeur les histoires canadiennes dans le secteur de la télévision

Il est temps d'investir dès maintenant dans les arts de la scène canadiens – leurs talents, leurs récits, leur culture et leur avenir – afin de donner naissance à la prochaine réussite canadienne. Le secteur est uni dans sa volonté de faire en sorte que nos scènes brillent tout autant que nos écrans.

La Coalition: Depuis deux ans, le secteur canadien des arts de la scène travaille de concert pour stimuler la croissance de l'industrie et la création d'emplois. La Coalition des industries créatives regroupe les principaux syndicats et un nombre croissant d'employeurs du secteur des arts de la scène, ainsi que leurs organisations sectorielles.

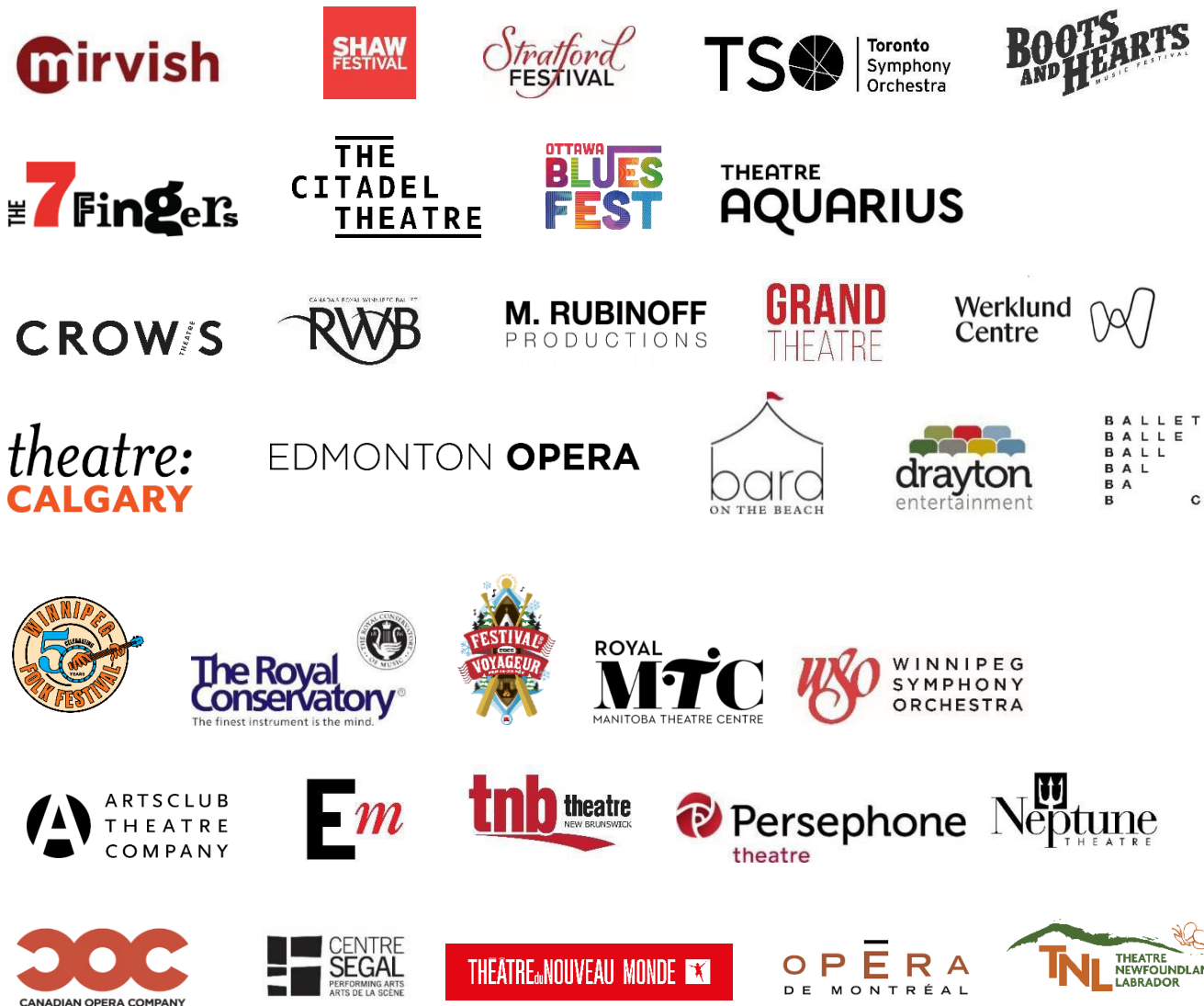
LABOUR:



ASSOCIATIONS:



PARTNERS:



Annexe A – Modèle propose pour L'Accélérateur canadien des arts de la scène (LPAA)

Durée du programme	<p>Modèle triennal axé sur la création d'emplois, l'impact économique et les investissements du secteur privé dans les arts de la scène.</p> <p>Années admissibles: 2026-27, 2027-28, et 2028-29.</p>
Type de crédit d'impôt	<p>Un crédit d'impôt remboursable de 25 % sur les dépenses liées à la main-d'œuvre artistique, créative et de production canadienne (par exemple : artistes/talents sur scène ; équipes en coulisses et soutien ; main-d'œuvre de préproduction telle que la construction des décors et des costumes).</p>
Organisations éligibles	<p>Organismes sans but lucratif et commerciaux constitués au Canada qui se consacrent aux arts de la scène professionnels (musique live, théâtre, orchestres, danse, cirque et opéra).</p> <p>Tous les organismes souhaitant présenter une demande au titre du LPAA devront démontrer qu'eux-mêmes ou leurs partenaires exercent leurs activités depuis au moins trois ans et qu'ils ont l'intention de poursuivre leurs activités au Canada en adhérant à un organisme national de services artistiques (ONSA) enregistré.</p> <p><i>Éligibilité Année 1:</i> organismes à but non lucratif et commerciaux du secteur des arts de la scène dont les dépenses admissibles en main-d'œuvre canadienne totalisent plus de 1 million de dollars.</p> <p><i>Éligibilité Année 2 et 3:</i> comme pour la 1ère année, plus les organismes dont les dépenses admissibles en main-d'œuvre canadienne se situent entre 300 000 \$ et 1 million de dollars, avec le soutien et la vérification de leur ONSA.</p>
Montants maximaux de financement	<p>Aucune organisation individuelle ne peut recevoir plus de 15 % de ses revenus annuels totaux provenant de toutes les sources de financement fédérales combinées (par exemple, DPA, FCPA, etc. plus LPAA) et des programmes provinciaux de crédit d'impôt (par exemple, SODEC).</p>
Processus de réclamation simple et efficace	<p>Les demandeurs soumettraient une fois par an leurs dépenses admissibles totales liées au travail artistique, créatif et de production sur un formulaire unique.</p> <p>Les demandes seraient soumises avant le 30 mars pour l'année fiscale précédente, et les remboursements seraient versés aux organisations avant le 30 juin pour être réinvestis au cours de cette même année.</p>
Budget d'investissement prévisible	<p>Le budget global du projet serait de 100 millions de dollars la première année, puis de 150 millions de dollars pour chacune des deuxième et troisième années, avec un plafond budgétaire fixé à ces montants.</p> <p>Si le total des demandes dépasse le budget approuvé, les allocations de crédit d'impôt seraient alors réduites au prorata pour toutes les demandes.</p>

Démonstration des résultats Results	Sous l'égide des NASO et de la Coalition des industries créatives, les organisations participantes fourniront une étude d'impact économique réalisée par un organisme tiers afin de démontrer l'impact en termes d'emplois, de retombées économiques, d'investissements du secteur privé et de retour sur investissement/recettes fiscales générées.
Reconnaissance	Le gouvernement du Canada serait dûment crédité et reconnu pour les fonds provenant des crédits d'impôt reçus par les organismes admissibles.

Annexe B: Calculs justificatifs

Modèle proposé:

Montant de la remise (hors dépenses départementales)	Année 1: 100 millions de dollars Années 2 et 3: 150 millions de dollars Investissement total du gouvernement sur 3 ans = 400 millions de dollars.
--	---

Sur 3 ans, le LPAA offrira un retour sur investissement:

Emplois créés*	45 312 dans l'industrie
Augmentation de la production économique*	3,11 milliards de dollars
Impact économique du tourisme**	6,14 milliards de dollars
Attraction de nouveaux investissements***	1,71 milliards de dollars
Augmentation des impôts récupérés*	1,47 milliards de dollars
Impact sur le PIB*	1,68 milliards de dollars
<i>Le plus important...</i>	
Les Canadiens divertis	36,7 millions de billets supplémentaires

* D'après Statistique Canada, Arts de la scène, tableaux : 21-10-0182-01 et 36-10-0013-01.

** Basé sur l'étude Nordicity sur un modèle théorique de crédit d'impôt fédéral pour les arts de la scène

*** D'après la Society of London Theatre et le UK Theatre Tax Relief Brief, novembre 2023.

Pour plus d'informations, veuillez contacter

Brad Lepp

Directeur général

Professional Association of Canadian

Theatre (PACT)

BradL@PACT.ca

T: 416-595-6455, poste1516